

La population des territoires de Picardie au 1^{er} janvier 2012

Avec 1 922 342 habitants au 1^{er} janvier 2012, la Picardie est la 12^e région française en termes de population. Depuis 2007, 22 000 personnes supplémentaires vivent dans la région, soit une augmentation annuelle moyenne de +0,23 %. La croissance démographique picarde se situe dans la moyenne européenne (+0,25 %) mais est deux fois moins rapide qu'au niveau national (+0,51 %). Les Picards représentent 2,9 % de la population française et vivent dans 2 291 communes, soit 6,2 % des 36 681 communes françaises.

Jamme Julien, Insee

Par rapport à ses voisines, la Picardie a un dynamisme démographique (+0,23 %) comparable à celui de la Haute-Normandie, de la Basse-Normandie et du Centre (respectivement +0,32 %, +0,22 % et +0,29 %). En Nord-Pas-de-Calais et Lorraine (+0,14 % et +0,08 %), la population croît moins vite et stagne même en Champagne-Ardenne.

Une croissance portée par les naissances

En Picardie, la croissance de la population est portée exclusivement par l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel), qui permet de gagner environ 8 100 personnes par an. Mais ces gains sont réduits de 3 700 chaque année, en raison du déficit des arrivées par rapport aux départs définitifs. (*tableau 1 page 6*).

Département picard le plus peuplé, l'Oise concentre les deux tiers de l'accroissement démographique régional. L'augmentation de la population due à l'excédent naturel y est deux fois plus élevée que dans l'Aisne et la Somme. Ces deux départements sont néanmoins parvenus à réduire leur déficit des arrivées sur les départs (*tableau 1 page 6*).

Dynamisme des bourgs et villages

En Picardie, ce sont les bourgs ou villages qui portent le dynamisme démographique de la région. Entre 2007 et 2012, les villages de moins de 200 habitants ont enregistré une progression annuelle de leur population de +0,8 %, les bourgs de 200 à 499 habitants et de 500 à 999 habitants, de plus de +0,6 %. Malgré l'attractivité de ces petites communes, certaines parties de la région se dépeuplent. La Côte picarde, ainsi qu'une partie du Santerre et de la Thiérache sont particulièrement touchées. Les plus fortes

baisses concernent les communautés de communes de Bresle Maritime sur la côte (-1,1 % par an) et du Pays Hamois à la frontière de la Somme et de l'Aisne (-0,8 %). Dans ce dernier département, tous les établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) se situant au nord connaissent un recul démographique (*tableaux 6, 7 et 8 respectivement pages 15, 17 et 19*).

Fort déficit des arrivées sur les départs dans les grandes communes

Dans le même temps, les grandes communes (10 000 habitants ou plus) ont perdu environ 7 000 personnes, dont Amiens -2 010 habitants (-0,3 % par an) et Beauvais -940 (-0,3 %). Cette situation s'explique par un important déficit des arrivées sur les départs définitifs (respectivement -0,9 % et -1,2 % par an en moyenne entre 2007 et 2012). L'accroissement naturel permet à ces deux communes de compenser les deux tiers de ces pertes.

Parmi les villes de 10 000 habitants ou plus, seules quelques-unes, situées au sud de la région, enregistrent une croissance de leur population : Méru (+1,7 % par an), Villers-Cotterêts (+1,1 %), Montataire (+0,6 %), Clermont et Crépy-en-Valois (+0,5 %).

Ces évolutions renforcent le caractère rural de la Picardie. Ainsi, sa population se répartit en trois tiers : 29,6 % des habitants vivent dans les communes de 10 000 habitants ou plus, 37,6 % dans des villes de 1 000 à 9 999 habitants et 32,8 % dans des bourgs ou villages de moins de 1 000 personnes. Cela est très différent de la répartition au plan national où près de la moitié de la population habitent dans de grandes communes de plus

de 10 000 habitants, et seulement 14 % dans les bourgs ou villages.

Poursuite de la périurbanisation

Cette croissance des bourgs et villages au détriment des grandes villes accentue le phénomène de périurbanisation dans la région, puisque, parallèlement, on assiste à une concentration des emplois dans les grandes villes.

Ainsi, dans les aires urbaines, la population des communes appartenant à un grand ou moyen pôle urbain diminue entre 2007 et 2012 (respectivement -0,1 % et -0,7 % par an), alors qu'elle croît trois fois plus vite que la moyenne régionale dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle (+0,6 %) et sept fois plus vite dans la couronne d'un moyen pôle (+1,5 %) (*tableau 12 page 25*). Cette dernière évolution s'explique principalement par le fort excédent des arrivées sur les départs. Toutefois, dans les grands pôles, les communes compensent tout ou partie des départs par un accroissement naturel supérieur à la moyenne régionale.

De nouveaux cantons plus homogènes

En 2014, les cantons ont été redessinés et leur nombre divisé par deux. En Picardie, le redécoupage en 65 cantons a permis d'atteindre l'un des principaux objectifs de la loi, c'est-à-dire équilibrer le poids démographique des cantons d'un même département. Ainsi, un canton axonais ou samarien regroupe aujourd'hui 25 000 habitants en moyenne et un canton isarien en compte 38 000 (*tableaux 3, 4 et 5 respectivement pages 9, 11 et 13*).